

## CONSEIL ED CLESCO DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 9H

19 présents + 1 procuration

➤ **Dates clefs à retenir concernant les activités de l'ED pour 2017-2018:**

- ❖ **Journée de rentrée** : lundi 23 octobre matin : info générales activités ED à partir de 9h 30 suivi d'un buffet puis présentation des équipes de recherche l'après-midi avec posters
- ❖ **Conférence Inaugurale de rentrée sur les Instances de la Recherche** présentée par MC Jaillot le mercredi 15 novembre à 14 heures en amphi F417
- ❖ **Commission des thèses** (ex-commission des dérogations) constituée par le bureau de l'ED se réunira 2 fois : les lundi 9 octobre et 20 novembre de 14 à 16 heures
- ❖ **Journée Internationale CLESCO** : vendredi 23 février 2018
- ❖ **Prochain conseils ED CLESCO** lundi 15 janvier 2018 9h30-12h30  
+ **Auditions CDU** : lundi 9 juillet 8h30-18H  
**Conseil ED CLESCO** : lundi 15 janvier 2018 9h30-12h30
- ❖ **Date limite dépôt dossier candidature CDU** : mardi 3 juillet 2018 à midi à la DED
- ❖ **Date limite soutenance mémoire Master 2** : mardi 26 juin 2018
- ❖ **Présentation ED CLESCO aux étudiants de Master 2** : lundi 13 novembre 2017 de 14h à 16 h en D 29
- ❖ **Présentation CIFRE**: lundi 4 décembre de 14 à 17 h en amphi F417
- ❖ **Comités suivi** – bilan parcours doctoral, points sur formations, après thèse ...  
Obligatoire pour tous les doctorants pour réinscription en 3<sup>ème</sup> année, ajustement des dates possible – A ne pas confondre avec les comités de thèse

➤ **Bilan sur la nouvelle procédure d'attribution des CDU** votée lors du conseil de l'ED du 30 janvier 2017 : rappel sur la base de 7 attributions de CDU - Commission ad hoc-

➤ Bilan dans l'ensemble **positif** mais quelques précisions :

l'information a été diffusée,

la suppléance concerne l'ensemble de la session,

les notes M2 est un critère difficile à évaluer.

Débat sur ce dernier point : le principe sur un rapport d'une page à rédiger par les directeurs de laboratoire peut aider à apprécier la candidature, aussi l'avis de l'unité de recherche pourrait-il remplacer les notes ? ou faut-il garder les notes et les

transformer selon un barème commun à toutes les disciplines afin d'éviter la différence de notation entre disciplines ?

Utilisation du classement à l'obtention du Master 2 ? Mais attention le classement n'est pas disponible au moment de la réunion !

Proposition de la suppression du critère des notes M2 mais ce critère sera quand même pris en compte dans l'avis du rapport rédigé par les directeurs donc en conclusion : 4 critères retenus : la qualité scientifique du projet soutenu par le rapport des directeurs, la qualité de la présentation orale, la capacité à répondre aux questions et la trajectoire et du projet professionnel du candidat.

Chaque critère pondéré à 25 % et selon notes sous le format A – B – C –D appliqué par chaque directeur.

- Discussion sur le nombre de candidats à présenter pour l'année à venir : 16 maximum

Rappel : N-1 :

LCPI : 1

CLLE : 5

EFTS : 3

Octogone Lordat : 2

LPS-DT : 2

CERPPS : 2

La directrice de l'ED propose que LCPI puisse présenter 2 candidats au maximum à la vue du nombre d'HDR en augmentation. **Voté à l'unanimité.**

Pour information : 22 CDU UT2J + 2 CDU COMUE-Région

- **Dossier recrutement CDU ANR** : CLLE équipe LTC-LAAS : suite appel candidatures : 11 dossiers reçus– 4 retenus dont 1 qui ne s'est pas présenté.

Retenue : Kathleen Belhassein

Dossier présenté par Hélène Giraud

**Voté à l'unanimité.**

- **Formations Obligatoires** :

La directrice de l'ED propose que les 3 formations suivantes deviennent obligatoires :

- Dépôt de la thèse pour les 3èmes années 3 h - Recherche bibliographique 1<sup>ère</sup> année 3h- Ethique 1 jour-

Nouveauté cette année au vue du nombre exponentiel de demandes de formations et des difficultés de l'ED à payer, il a été voté en conseil de l'EDT la somme forfaitaire

maximale de 5 600 euros attribuée à l'ED CLESCO ce qui à titre indicatif, correspond à la moitié du budget de l'ED CLESCO.

Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 12h05.